

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La lutte contre les incivilités plus que jamais une priorité

Avec l'entrée en phase 2 du déconfinement, la vie reprend peu à peu et avec elle les incivilités. En effet, depuis le déconfinement, de nouveaux déchets apparaissent à l'image des masques et des gants abandonnés sur l'espace public. Afin d'endiguer ce phénomène, la Ville et la Métropole d'Orléans renforcent leur lutte contre ces actes irresponsables et dangereux.



Renfort des équipes de ramassage et augmentation du nombre de corbeilles

En cette période de déconfinement progressif et afin de garantir à tous un cadre de vie agréable, sûr et propre, la Ville et la Métropole d'Orléans renforcent leurs moyens de lutte contre ces incivilités nouvelles constatées :

- ⇒ Ajout de 60 corbeilles supplémentaires sur l'espace public, et notamment sur les quais de Loire, relevées 3 fois par jour ;
- ⇒ Renfort des effectifs propreté sur l'ensemble des quartiers de la ville et sur les bords de Loire le week-end ;
- ⇒ Installation de 650 distributeurs de gels hydroalcooliques à l'entrée des bâtiments publics et sur le domaine public ;
- ⇒ Renforcement des patrouilles de la brigade stop-incivilités, mise en place à Orléans en 2019.

Déchets : des réponses à toutes les situations

Les dépôts sauvages et d'ordures sur l'espace public connaissent une forte augmentation en cette période. Pour faire face à cela, il est donc nécessaire de rappeler :

- ⇒ Orléans Métropole assure une collecte des objets volumineux (encombrants) pour l'ensemble des habitants. Pour Orléans, la campagne de ramassage est en cours et se poursuit jusqu'au 1^{er} juillet. Les dates sont accessible via [la carte interactive](#).
- ⇒ Collecte des encombrants à la demande, collecte systématique des dépôts sauvages, retrait des encombrants dans les 48h.
- ⇒ Les horaires des déchetteries, très sollicitées, restent élargis : lundi de 14 à 19h ; mardi au samedi 7h à 19h sans interruption. Fermeture le dimanche.
- ⇒ Les «Végé'tri» restent accessibles aux mêmes horaires que les déchetteries, à proximité des sites de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Ingré , Chécy et Saint Cyr en Val. Elles sont une bonne solution pour recycler ses végétaux.

Tout particulièrement en cette période, les services municipaux et métropolitains sont à pied d'œuvre pour rendre l'espace public toujours plus accueillant et agréable, pour tous et dans tous les quartiers.

La Ville et la Métropole d'Orléans en appellent donc au civisme de tous.

Ces dépôts sauvages, et notamment de matériels de protections individuelles, mettent en péril la santé des habitants, des agents de la Métropole, nuisent à notre qualité de vie et à notre environnement.